



Info Luttes

N°25

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

23 octobre 2017

infoluttes76@orange.fr

« Nous irons jusqu'au bout » contre les Ordonnances



« Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout », a affirmé Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, à Marseille lors de la troisième journée nationale contre les ordonnances Macron-Medef, à l'appel de la CGT, ce 19 octobre. 20 000 personnes manifestaient à ses côtés dans la capitale phocéenne, contre 25 000 à Paris. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs s'étaient donnés rendez-vous dans de nombreuses villes de France.

Blocage à Rouen

Pour demander le retrait des ordonnances sur la réforme du Code du travail, une nouvelle journée de mobilisation avait lieu le 19 octobre dernier. Des blocages ont été mis en place sur la zone portuaire de Rouen, tandis qu'un défilé a parcouru les rues du Havre. A noter, qu'entre 60 et 150 personnes ont battu le pavé à Lillebonne. A Rouen, d'épaisses fumées noires se sont élevées à plusieurs endroits de la zone portuaire de Rouen : jeudi dès 5 h 30, du terminal pétrolier Rubis au boulevard maritime à Grand-Couronne, six points de blocage ont été établis à l'appel des quatre unions locales de l'agglomération de la CGT.

La fédération des Ports et docks CGT dans l'action...

Dans un communiqué la Fédération se félicite de la prise en compte par le Gouvernement de la spécificité du «Monde portuaire» en actant un protocole d'accord sur le maintien du principe de faveur de la Convention Collective Nationale Unifiée (CCNU). Pour autant, la Fédération entend continuer le combat interprofessionnel à l'appel de la Confédération pour s'opposer à l'ensemble des Ordonnances de la Loi Travail, véritable régression sociale.

... La chimie aussi !

Dans le même élan, la FNIC CGT, interpellait l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP), par ce communiqué de presse : «Les ordonnances Macron ont pour fonction, entre autres, de remettre en cause les garanties larges que sont les Conventions collectives.

La Convention collective Pétrole, elle-même socle des accords de groupe et d'entreprise, est touchée comme les autres. La CCNIP comporte trois volets que la CGT considère comme devant être impérativement préservés au niveau de notre branche professionnelle :

- ✓ les éléments salariaux,
- ✓ les anticipations au départ en retraite pour certaines catégories de salariés,
- ✓ enfin, le CHSCT en tant qu'instance souveraine, compte tenu de la dangerosité de nos activités.

Sauf à considérer qu'une large mobilisation interprofessionnelle se manifeste dans les jours qui viennent pour abroger les ordonnances, la CGT Pétrole entend faire valoir les intérêts des salariés de la branche en exigeant l'ouverture d'une négociation immédiate en présence du Ministère du Travail, de manière à obtenir satisfaction sur les trois points évoqués ci-dessus.

En l'absence de réponse positive, nous prendrons nos responsabilités et entrerons, dès le LUNDI 23 OCTOBRE, dans un processus amenant à la GRÈVE RECONDUCTIBLE dans le raffinage et dans l'ensemble de la branche Pétrole.

**LA VICTOIRE DES ROUTIERS COMME LES PORTS ET DOCKS PROUVENT QUE LE GOUVERNEMENT PEUT RECULER :
EN NOVEMBRE : TOUS ENSEMBLE POUR UNE
GRANDE JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE
DE MOBILISATION ET DE GRÈVE !**

La métallurgie défend sa Convention Collective Nationale !

Le 13 octobre, plus de 4 500 métallos (dont une petite centaine du département) ont défilé devant les fenêtres de l'UIMM avenue de Wagram à Paris.

Cette action vise à peser sur les négociations avec UIMM sur notre convention collective nationale, ouverte depuis un an et de déposer les 50 000 signatures que nous avons recueillies pour obtenir une convention collective nationale avec nos revendications (32 heures, doublement de son salaire sur sa carrière, conserver son ancienneté si un changement d'entreprise, etc....).

Car le patronat de la métallurgie suit la suite logique de ces dernières années avec ces lois et ces ordonnances sur le travail. Il remet en cause toutes les garanties collectives au niveau de la branche : Les classifications, les diplômes, la prime d'ancienneté, le 13ème mois, etc...

Ceci n'était qu'une des premières actions de la Fédération de la Métallurgie, car les métallos ont un projet CGT pour une convention collective nationale et ils veulent être entendus !!!

PANCOUP Eric
SG USTM 76



NOTRE Convention Collective Nationale POUR fabriquer l'avenir



C'est en 2013 que l'UIMM a décidé d'engager une négociation sur l'ensemble du dispositif conventionnel. Son projet s'inscrit dans le cadre de son concept d'un « pacte social pour une industrie compétitive » visant « un choc concurrentiel ». Le décor ainsi planté ne laisse planer aucune ambiguïté sur ses intentions libérales.

La FTM-CGT a construit un véritable projet de **Convention Collective Nationale** qui plante un autre décor, celui du progrès social pour une industrie forte. Non seulement, nous ne nous satisfaisons pas de la situation présente, mais nous voulons aussi anticiper les évolutions, comme l'introduction massive du numérique dans les activités industrielles. Ces moyens nouveaux ne viennent pas en contradiction avec notre volonté de faire évoluer le travail, pour que les salariés puissent travailler mieux et moins, et ainsi permettre à tous de travailler.

Notre Convention Collective Nationale est résolument tournée vers ces objectifs. Le progrès social est un enjeu de civilisation autant qu'un enjeu de réussite économique.

Bien évidemment, notre projet prend à contre-pied ces idées libérales contenues dans les lois récentes (Macron, Rebsamen, El khomri), ainsi que dans les ordonnances gouvernementales. Elles sont une nouvelle étape pour détrôner les garanties collectives, les conquêtes sociales, et les moyens donnés aux salariés de se défendre. D'ailleurs, dans les négociations actuelles, l'UIMM s'appuie sur cette arbalète dont il est, soit dit en passant, l'un des redacteurs.

Les négociations ont débuté par le thème des classifications, ainsi nous avons commencé par la colonne vertébrale du système conventionnel. Elle traite de la place, de la reconnaissance et de la rémunération du salarié dans le travail. Dans cette perspective, nous défendons un système de classification basé sur la reconnaissance et la valorisation des qualifications, avec une évolution de carrière et de salaire minimum garantie tout au long de la vie professionnelle.

Sans surprise, nous sommes face à un patronat à l'offensive voulant faire table rase du présent pour mieux revenir un siècle en arrière. Par cette négociation, il souhaite revenir à une conception archaïque du paiement à la tâche. Tous égaux dans la régression, tous des tâcherons des temps modernes.

L'humain n'est plus reconnu. C'est le poste ou la fonction tenue qui fait l'Homme. Le niveau, l'échelon, le coefficient de classification ne seraient plus un acquis. En fonction du poste occupé, votre coefficient pourrait monter, stagner mais aussi descendre et ceci à la main exclusive de l'employeur. Pour la paie ? Ce n'est pas leur problème ! C'est du ressort de la politique salariale de chaque entreprise. Nous vous laissons conclure, à votre guise selon votre vécu.

Vous l'aurez compris, un poste n'a pas de diplôme. Alors pourquoi en faire état ? C'est ainsi que dans un discours « haro » sur l'Education nationale, l'UIMM rejette toute référence classante aux diplômes, certificats et qualifications acquises. Finis les seuils d'accueils (CAP, BEP, Bac, DUT/BTS, Ingénieurs...) pour les jeunes embauchés. Finis les passages automatiques (actuellement dans nos accords) pour les bac-2 et les ingénieurs.

Aucune catégorie privilégiée. Ouvriers, Administratifs, Employés, Techniciens, Ingénieurs ou Cadres, tous passeront au laminoir de la cotation du poste occupé, et ainsi votre carrière prendra des allures de montagnes russes. Et que dire de la convention collective nationale des Ingénieurs et Cadres, de leur statut et leurs acquis spécifiques qui sont menacés.

Voilà la vision de l'UIMM pour notre futur. Voilà tout le sens de leur prétendue modernité qui sent plutôt la naphthaline. Cette modernité, nous la connaissons, elle a comme objectif d'ac-

Place et rôle des retraités dans la société.



A l'initiative de 5 syndicats et 2 organisations de retraités, lundi 16 octobre, dans la Maison de l'Université à Mont-Saint-Aignan, s'est tenu un colloque sur le thème: « Le rôle et la place des retraités dans la société». Ce colloque était divisé en 3 parties : Gérard GOURGUECHON, Michel SALINGUE, Nicole DEFORTESCU étaient les intervenants et Michel SCHELDT, journaliste de Vie Nouvelle animait les débats.

SITUATION DES RETRAITES DANS LA SOCIETE

Avec l'amélioration des conditions de travail, les progrès de la médecine, le nombre de retraités va en augmentant. En 1950 il y avait 4.5 millions de retraités, aujourd'hui c'est 17 millions et pour 2035, nous représenterons environ 1/3 de la population.

Dans la société de plus en plus marchande, les retraités ne sont pas considérés comme une opportunité d'apport mais comme un coût qu'il faut réduire. Actuellement les retraités c'est 13.8% du Produit Intérieur Brut que les économistes boursiers veulent réduire à 11.6% en 20 ans. Ils ont déjà commencé le travail avec le gel des pensions et qu'une éventuelle revalorisation n'est prévue que pour le 1 Janvier 2019.

Nous n'avons pas attendu Macron pour faire de la solidarité. Garde des petits enfants pendant les congés scolaire, soutien des enfants pendant une période de chômage et pour certains, assistance aux parents qui sont placés en maison de retraite. La majorité des conseillers municipaux sont des retraités, sans parler des heures de bénévolat passées dans les associations. Beaucoup d'entre-elles ne pourraient pas fonctionner sans l'investissement des retraités.

Reste le problème des petites retraites dont les femmes sont les plus touchées. Elles subissent une double peine car sous-payées pendant la vie active entraînent une pension réduite.

ADAPTATION DE LA SOCIETE AU VIEILLISSEMENT

Cette revendication ne date pas d'aujourd'hui; en 1982 elle avait été abordée avec la création du CNRPA et des CODERPA organismes de consultation qui ont disparu. 1994, Simone Weil aborde la création d'une 5eme branche de la Sécurité Sociale pour la dépendance mais cela n'a pas été fait. Pourtant en 1945 la Sécurité Sociale voulait être faite pour venir en soutien à tous les citoyens.

La disparition des emplois aidés dans les EPADH, déjà qu'elles sont en sous-effectif ne va pas dans le bon sens pour apporter des soins de qualité aux résidents.

Souvent des retraités en situation d'handicap sont encore au foyer avec leur conjoint, l'aide et assistance à l'aidant est évoqué mais n'avance pas vite.

CAHIER REVENDICATIF

La manifestation du 28 Septembre marque un tournant. Pour beaucoup de retraités qui participaient, c'était leur première manifestation. Ils ne voulaient pas être pris pour des nantis qu'ils ne sont pas.

Rappel de l'augmentation de la CSG de 1.7% c'est aussi une augmentation de 25% qui passe de 6.8% à 7.5%.

Si cette augmentation est pour une personne seule qui perçoit 1200€ ou plus par mois mais de 1800€ pour un couple. Donc 2 pensions à 900€ seront touchées.

Le décalage du versement des pensions et retraites qui était 1 janvier en 2008, puis en Avril en 2009, au 1 octobre en 2014 et 1 Janvier en 2019 est estimé à une perte de 1/2 mois de pension pour un retraité.

CONCLUSION

L'ensemble des syndicats et associations qui était présentes parlait d'une seule voix.

Il n'y a pas eu d'interventions polémiques, toutes apportaient de l'eau au moulin et enrichissaient le débat.

Au nom de l'intersyndicale Jean-Pierre Pique à fait l'introduction au colloque et Jackie Stocker la conclusion avec les perspectives d'action suite à la grande mobilisation des retraités le 28 septembre dernier.

UTILISATION DE LA DÉMATÉRIALISATION CONTRE LES DROITS DE LA POPULATION ET DES SALARIÉS CONTRE LES SERVICES PUBLICS: DEBATTONS-EN ET ORGANISONS-NOUS !

L'Union Départementale de la CGT 76 invite tous les syndicats et unions locales CGT à **une réunion interprofessionnelle le 8 novembre 2017 :**

Qui d'entre nous n'a jamais dû renoncer à des démarches face au tout numérique ?
Qui d'entre nous ne s'est jamais heurté à une borne informatique qui ne répond pas aux questions ?

De nombreux exemples seront présentés et débattus, parmi lesquels :

◆ **Éducation nationale :**

Dans l'Éducation, la dématérialisation c'est une aubaine pour les géants du numérique qui pénètrent le marché éducatif comme jamais ils ne l'avaient fait en France. On leur offre sur un plateau les élèves qu'ils voient comme des consommateurs à formater dès le plus jeune âge. Dans l'Éducation, la dématérialisation c'est aussi un manque de garanties quant à la protection des données scolaires et personnelles des élèves.

◆ **Hôpitaux, santé :**

Internet deviendrait le seul moyen pour obtenir un RDV ?
Les consultations par télémedecine devraient devenir la règle: quel avenir pour la santé ?

◆ **La Poste :**

Partout, nous constatons la suppression des guichets et la généralisation des services en ligne:
Et les usagers, ils vont faire comment ?

◆ **Etat civil, carte grise, ...** Renouveler ses papiers en s'adressant à une machine : mission impossible ?

◆ **CARSAT :** Pour constituer son dossier retraite, aujourd'hui, c'est la galère. Et demain sans interlocuteurs?

◆ **CAF, pôle emploi, sécu, impôts... : fermeture de sites et bornes pour les usagers ?**

◆ **Centres sociaux départementaux : vers un fichage informatique des usagers ?**

Pour tous :

- ✓ -fermeture de sites et des accueils physiques (suppression de postes...),
- ✓ -recul des droits sociaux (bulletins de salaires informatisés),
- ✓ -externalisation et privatisation des données personnelles,
- ✓ -la démocratie, l'égalité de traitement, l'égalité territoriale sont remis en cause.

Ce démantèlement du service public s'accélère.

Nous sommes tous usagers, donc tous concernés.

Dans de nombreux secteurs, des mobilisations ont lieu pour défendre nos services.

L'UD propose d'en faire ensemble l'état des lieux.

Quel service public revendiquons-nous ? Avec quels moyens ?

Pour garantir nos droits et libertés, c'est l'affaire de tous, du privé comme du public et de toute l'interpro.

Fédérons nos initiatives pour imposer d'autres alternatives.

La CGT a des revendications et des propositions: débattons-en pour passer à l'action !

Nous invitons les camarades de tous les secteurs à participer à cette réunion, mercredi 8 novembre 2017 de 8 h 45 à 13 heures, Maison CGT – 187 rue Albert Dupuis à ROUEN

Merci de vous inscrire auprès de l'UD.

Pour aller plus loin... rendez-vous sur le site de l'UD76



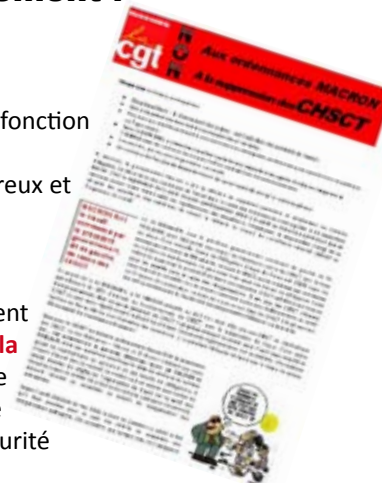
Casse des CHSCT :

MACRON finit le travail commencé par le précédent gouvernement !

Chaque jour en France, en moyenne :

- Deux travailleurs – le plus souvent des jeunes – sont tués dans des accidents de travail ;
- Huit à dix personnes meurent d'une maladie liée à l'amiante ;
- Plusieurs suicides liés au travail surviennent dans les entreprises privées mais aussi dans la fonction publique ou l'agriculture ;
- Selon SUMER 2010, un tiers des travailleurs salariés sont exposés à des agents chimiques dangereux et l'INSERM vient de confirmer les risques d'effets cocktails lors des poly-expositions.
- Les ouvriers, jeunes, sont les premiers concernés.
- Un ouvrier a dix fois plus de risque de mourir de cancer avant 65 ans qu'un cadre supérieur.

Et pourtant, le gouvernement Macron a pris la décision de supprimer purement et simplement les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. **C'est la suppression de la seule instance spécifiquement dédiée à la santé au travail** qui permettait que se retrouve autour d'une même table les représentants des travailleurs, l'employeur, le responsable chargé de la sécurité des salariés et des conditions de travail, le médecin du travail, les contrôleurs sécurité CARSAT et l'inspecteur du travail. Pour téléchargement, cliquez sur le tract.



Mais au fait, c'est quoi le service public ?

Conquis depuis la libération, les services publics subissent aujourd'hui une offensive sans précédent. Ils reculent au profit des entreprises privées. D'usagers nous devenons « clients », les tarifs sont fixés sans transparence et seuls ceux qui peuvent payer ont accès au service. L'égalité territoriale n'est plus assurée...

LE SERVICE PUBLIC N'EST PAS DESTINÉ À FAIRE DU PROFIT !

Il est urgent de sortir d'une vision comptable du service public. Nos services doivent garantir l'égalité de droit et d'accès de tous à la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes dans l'intérêt général. Les services publics ne sont pas une charge mais une richesse et un investissement pour l'avenir. Le recul des services publics, c'est juste moins de solidarité entre les citoyens.



Alors que 400 000 manifestants sont descendus dans la rue le 10 octobre dernier pour défendre le service public, la CGT vient de finir de rédiger un livret sur les services publics. Alexandra Meynard, en charge de la coordination de ce guide, explique dans ce reportage radio les raisons qui ont poussé la CGT à le concevoir. Baptiste Talbot, de la fédération des services publics CGT, Mireille Stivala, de la fédération Santé, et Natacha Pommet, secrétaire fédérale de la fédération des services publics, dressent pour leur part un état des lieux des trois fonctions publiques : État, territoriale, et santé. Pour écouter le reportage, **c'est ici**.

A noter : un nouveau livret sur la vision des services publics par la CGT !



Rencontre débat avec Gilbert GARREL Président de l'IHS CGT

Autour du livre de Georges SEGUY

« CE QUE LA VIE M'A APPRIS »

Le 8 novembre à 14H30 - Maison du peuple

161 rue Pierre Corneille - 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Vers 16H30, à l'issue de cette rencontre débat, la Maison du peuple, l'IHS CGT 76 et

L'Union Départementale des Syndicats CGT 76,

Vous convient à participer à l'inauguration des nouveaux locaux de l'IHS CGT 76 et de la salle Georges SEGUY



EDF plie boutique à Rouen

A l'appel des associations Droit à l'énergie-Stop aux coupures! Normandie et INDECOSA-CGT 76, une trentaine de personnes se sont rassemblées ce 29 septembre devant la boutique EDF de Rouen dont la fermeture définitive était programmée pour le 2 octobre.



Parmi les personnes présentes, on notera, outre les adhérents des deux associations, la présence de militants de la FNME-CGT, de l'UL CGT de Rouen, du syndicat CGT du Conseil Départemental 76, du Collectif Services publics de l'UD CGT 76. Pour la mairie de Rouen, seuls des élus PCF avaient fait le déplacement...

Notre mobilisation a permis de médiatiser la fermeture de cette boutique EDF et les conséquences qu'elle aura sur les usagers les plus précaires. En effet, deux journalistes nous ont interviewés: l'un pour France Bleu et l'autre pour Paris-Normandie.

13 500 personnes s'adressent, chaque année, à un des trois conseillers clientèle présents en boutique. Des usagers parmi les plus précaires, les plus fragiles, qui n'auront plus d'interlocuteur en face d'eux pour régler leurs problèmes. Il sera difficile, maintenant, pour une personne en difficulté de négocier un paiement. Le conseiller de la boutique règle le plus souvent le problème d'un ou deux coups de téléphone. Mais maintenant... Pour certains, l'informatique empêche l'accès au droit.

Si EDF a décidé de fermer ses agences d'ici 2019 (Le Havre et Caen en 2018), ce n'est pas que le nombre d'usagers à venir

en boutique diminue « mais plutôt que cet accueil du public revient trois fois plus cher qu'un acte téléphoné ou numérique », rapporte, sur place, la déléguée syndicale FNME CGT.

Un milliard d'économie

L'entreprise a aussi annoncé son plan pour réaliser un milliard d'euros d'économie d'ici 2019 et la suppression de 420 emplois. Nous réclamons le maintien d'un service d'accueil de proximité et rappelons que l'État détient encore 83,4 % du capital d'EDF.

Notre lutte doit continuer car l'avenir s'annonce sombre pour les usagers: fin des tarifs réglementés, disparition des correspondants solidarité à EDF, mise en place du chèque énergie en lieu et place des tarifs sociaux, nouvelles règles imposées par l'Europe (4ème paquet énergie) qui engendrera l'inégalité de traitement sur le territoire et la flambée des tarifs...

Droit à l'énergie-Stop aux coupures! Normandie approfondira la question de la précarité énergétique lors d'un débat auquel participera également INDECOSA-CGT lors de la fête de l'humain de Normandie les 25 et 26 novembre prochains).

nvo

“ L'information sociale, juridique et syndicale. ”

la
cgt

Louis VIANNET : Le sens des autres



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999. C'est une perte immense pour notre pays et pour notre organisation.

Louis était un homme et un dirigeant toujours à l'écoute des autres, connu pour sa grande ouverture d'esprit et porteur d'une vraie vision sur les évolutions de la société.

Jeune militant au sein des PTT, chacun s'accorde à reconnaître sa pugnacité revendicative et sa proximité permanente avec ses collègues. Après avoir occupé diverses responsabilités jusqu'au plus haut niveau de sa fédération, il intègre le bureau confédéral de la CGT en 1982 au congrès de Lille. A cette occasion, il est remarqué pour son intervention condamnant le tournant de la rigueur annoncée par Pierre Mauroy, le premier ministre de François Mitterrand.

En 1992, lorsqu'il est élu secrétaire général de la CGT dans une France marquée par le chômage de masse, la casse industrielle et l'effondrement d'un monde bipolaire, il s'attèle avec conviction et clairvoyance à travailler à l'indépendance de la CGT tout en impulsant son ouverture vers la diversité du monde du travail.

Il est très présent dans le mouvement social de 1995 où il œuvre pour un « syndicalisme rassemblé » persuadé que l'unité syndicale est nécessaire pour redonner espoir et confiance aux salariés et à l'ensemble du monde du travail.

Il milite également avec succès pour que la CGT trouve sa place dans le syndicalisme européen.

Après avoir quitté ses mandats, Louis n'a jamais cessé d'être présent aux côtés des militants et dirigeants de la CGT avec l'humilité et la réserve qui le caractérisait.

Louis aura profondément marqué la CGT durant les années où il y a occupé des responsabilités, faisant en sorte que notre organisation évolue face aux réalités du monde du travail tout en restant fidèle aux valeurs émancipatrices fondatrices de la CGT.

Montreuil, le 22 octobre 2017

Les obsèques de notre camarade Louis VIANNET auront lieu JEUDI 26 OCTOBRE, à 14H00 au Funérarium Alain-Besset – 14-16, rue du Stade – 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

Des fleurs peuvent y être envoyées ou un don peut être adressé à l'association de lutte contre le cancer de votre choix.

Le lieu est petit, nous vous encourageons donc à privilégier l'hommage national qui lui sera rendu :

Lundi 13 novembre, au siège de la CGT à Montreuil

Un livre d'or est d'ores et déjà ouvert dans le patio. Vous pouvez aussi envoyer vos messages à cabsg@cgt.fr qui transmettra à la famille.



**Élections
2017**

Je vote

**pour mes délégués
du 13 novembre
au 10 décembre.**

À la Macif,
c'est moi
qui choisis

et je choisis mon programme d'actions mutualiste

Prévention
#stopauxcoupsdurs

ou

Innovation
#capsurlefutur

Rendez-vous sur : jechoisis.macif.fr



Mer



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations
Printemps / Eté / Automne
2017



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63

